

Cefedem Bretagne Pays de la Loire

# **PROJET PEDAGOGIQUE**

Stéphanie Castelain

## **Introduction**

La mission du professeur de musique est de prendre en charge l'éducation musicale, artistique et culturelle des élèves. Cependant, l'enseignement musical prend en compte des dimensions éducatives plus larges que je souhaite développer à travers mon enseignement.

Pour cela, il me paraît primordial de développer une pédagogie à partir des motivations, des besoins et des possibilités d'expression de chaque élève dans le but de produire un discours qui leur sera adapté. Mon rôle est de prendre en considération chaque élève dans son originalité, de participer activement à l'accomplissement de sa personnalité en mettant en place les outils et les moyens qui lui permettent d'accéder à la réalisation de ses désirs tout en explorant les multiples découvertes qu'offre la pratique musicale.

A travers mon projet pédagogique, je tente de voir comment mon enseignement peut prendre appui sur les dynamiques personnelles des élèves dans un contexte interactif lui permettant d'évoluer en collectif tout en émancipant l'identité de chacun.

Mon enseignement se nourrit de mon vécu d'ancienne élève, enrichi par ma formation et mon expérience au sein de deux établissements lors de mon tutorat et tend à évoluer tout au long de mon parcours. La musique et son apprentissage ont été et sont toujours, pour moi, source de plaisir. C'est pourquoi, j'aimerai proposer un enseignement qui permette aux élèves d'accéder à la joie et à l'épanouissement que procure la musique.

## **Chapitre I : L'élève acteur de son apprentissage**

### I- Construction d'une identité musicale

#### 1- Du rêve à la réalité

Le désir premier d'un musicien débutant est d'apprendre et faire de la musique, qu'il devienne amateur ou professionnelle. Mon rôle est de faire que la musique et mon enseignement contribuent à nourrir cette envie tout au long de son parcours. Au-delà d'un enseignement théorique et pratique, je souhaite que mon enseignement s'inscrive dans la construction et dans la structuration personnelle de chacun. Je pense qu'il est important de prendre en compte les désirs musicaux des élèves mais qu'il faut également leur transmettre une ouverture sur le monde musical qu'ils découvrent en attisant leur curiosité et en leur proposant de jalonner leur parcours d'explorations artistiques diverses. Cela nécessite un investissement en dehors des cours hebdomadaires de musique. En effet, la musique est un engagement au sein de l'établissement mais également en dehors, notre but est aussi de faire de chaque élève devienne le public de concerts ainsi qu'un mélomane averti et curieux. Cela implique le soutien de la part des parents qui peuvent constituer une aide précieuse en s'intégrant dans la vie de l'école.

#### 2- Son parcours au sein de l'établissement

La polyvalence et l'interactivité de toutes les formations au sein d'un établissement doivent permettre aux élèves un épanouissement complet dans la musique. La formation musicale n'est plus un enseignement abstrait, l'instrument peut y prendre part totalement, et inversement, les cours de pratique instrumentale doivent intégrer la formation musicale. Avoir en permanence son instrument avec lui motive particulièrement l'apprenti musicien pendant les cours puisque son premier désir est justement de jouer.

Grâce au décloisonnement des différentes disciplines proposées, l'élève prend contact avec tous les protagonistes de l'établissement. Il participe pleinement à la vie de l'établissement, s'intègre complètement aux autres. Les rencontres avec les autres instrumentistes permettent d'échanger leur ressenti, leurs difficultés, et aussi leur plaisir, de prendre conscience des différences dans la pratique des instruments, de connaître les spécificités de chacun, de s'adapter, de respecter l'autre, être à l'écoute, bref de ne pas être isolé et être une entité au sein d'une collectivité. Etre très tôt dans une situation de musicien.

## II- Les moyens de son apprentissage

### 1- Le cours

#### o La pédagogie de groupe

Les motifs pour lesquelles je souhaite développer ce dispositif pédagogique dans mon enseignement sont multiples.

Tout d'abord, il me paraît important de tisser un lien social et de faire en sorte que les élèves se côtoient le plus régulièrement afin de générer une émulation au sein de ma classe. En effet, je trouve important que les rencontres des élèves ne se fassent pas essentiellement au moment des auditions ou ponctuellement pour la constitution d'ensembles mais qu'une dynamique de groupe s'installe de façon constante et régulière.

D'autre part, le cours individuel étant très court, je trouve que l'allongement de ce temps, rendu possible grâce à ce mode d'enseignement, est un apport non négligeable et permet de rééquilibrer l'organisation de l'enseignement de la musique. Nous pouvons concevoir des groupes de trois élèves qui auraient une heure et demi de cours une fois par semaine ou bien nous pouvons envisager de donner deux cours hebdomadaires de trois quarts d'heure. Cette dernière organisation est, à mon sens très intéressante car elle propose deux temps forts dans la semaine. Cela demande une forte implication de la part des élèves et

renforce l'assiduité, permet une fréquentation plus rapprochée, donc de revenir plus vite sur une incompréhension ou d'approfondir les acquisitions. La proximité des cours renforcera le travail à la maison pour l'élève. En effet, les notions apprises restent fraîches dans leur mémoire, donc peuvent être plus facilement réutilisées aussi bien seul qu'à nouveau au sein du cours. Une courte période entre deux cours évite que l'élève ne laisse l'instrument dans sa boîte toute une semaine et ne le reprenne que la veille du cours.

Le cours collectif a des apports bénéfiques et propose des interactions qui développent une autre manière d'apprendre. Le professeur n'est plus la référence unique, mais chaque élément du groupe devient tour à tour référent, observateur, critique, décideur, évaluateur et évalué. Les relations et interactions multiples qui s'installent naturellement dans un groupe nous offrent ces possibilités de rôles qu'il convient de mettre en place. Nous ne sommes plus alors dans un face à face professeur / élève, il y a un renversement de la relation pédagogique. En effet, cela permet une pédagogie interactionnelle puisqu'elle tient compte des échanges des membres du groupe entre eux et, par la même, conditionne la position de l'enseignant. Nous pouvons créer un cercle d'enseignement dans lequel chaque élève apprend avec ses pairs ainsi qu'avec le professeur, pour que chacun puisse voir et écouter l'autre.

Le groupe peut se concevoir comme une méthode régulière d'apprentissage avec un petit nombre de flûtistes au sein de ma classe. Le rôle du professeur est alors de se servir des relations qui s'installent naturellement dans un groupe pour aider à la formation de chacun tout en venant en aide à un élève en difficulté. Il s'agit de faire en sorte que chaque individu aide le groupe et que le groupe aide chaque individu. Le but de la pédagogie de groupe comme outil pédagogique reste de faire émerger des musiciens à part entière. C'est une pédagogie qui reste destinée à chaque individu mais par l'intermédiaire du groupe.

L'apprentissage de la musique en groupe constitue un lieu privilégié pour développer la créativité. En effet, il me semble intéressant d'utiliser ce contexte

pour initier les élèves à l'improvisation en passant par l'invention collégiale. Il s'agit de mettre en place des situations favorisant la communication et mettant en avant les apports de chacun. Le fait d'être mêlé à un groupe partageant les mêmes expériences peut permettre de plus facilement mettre à l'aise chacun des membres. J'ai pu remarquer, dans mon expérience en cours collectif, que les élèves osent plus facilement, se risquent avec plus d'aisance à être créateur, à apporter ce qu'ils ont d'original et qui complète les besoins ou les manques.

- La pratique collective (transversalité, musique de chambre, orchestres, pédagogie de projet)

Le plus souvent, dans les établissements spécialisés, la musique de chambre n'est abordée qu'à partir du 3<sup>ème</sup> cycle. On peut tout à fait imaginer, comme c'est le cas au CRD de St Nazaire, que cet apprentissage puisse se faire dès le 1<sup>er</sup> cycle.

Quels sont les apports de la pratique collective pour l'élève?

La musique est un art collectif, il me paraît souhaitable de démarrer ce type d'apprentissage le plus tôt possible puisque ce sera le vécu du musicien amateur en devenir qu'est tout élève. Comme dans tout travail de groupe, va s'établir une relation, un échange, une vie propre au groupe. Sur un plan musical, l'élève va découvrir de nouveaux timbres, de nouveaux gestes musicaux, des cultures et des styles différents qui viendront enrichir son apprentissage de musicien. De la même manière que lors d'un cours en groupe de mêmes instruments, l'élève va développer son rapport à l'écoute, au rythme, à la justesse, à la créativité, à la prise de parole, au phrasé, à la dynamique... Ces données relatives sont essentielles dès les débuts et je pense que la relation de groupe est un élément nécessaire afin d'acquérir ces notions / apprentissages.

Par exemple, au cours de ma formation au Cefedem, j'ai été amenée à faire travailler un groupe d'élèves de 1<sup>er</sup> cycle constitué d'instruments différents (violon, cor, clarinette, piano, saxophone). Ce travail de musique de chambre s'est

fait en binôme avec un autre étudiant du Cefedem dont la spécialité est le jazz. Nous avons donc initié les élèves à l'improvisation et au phrasé jazz (croches ternaires). Ceci m'a amené à souligner l'intérêt, pour les élèves mais également pour l'enseignant, des apports que chacun peut offrir aux autres et donc de développer la transversalité des disciplines. En effet, le groupe hétérogène implique un échange au niveau de l'équipe pédagogique. Le travail du professeur est avant tout de savoir comment l'élève fonctionne au sein du groupe qui doit être un révélateur. Au même titre que dans la pédagogie de groupe, l'élève doit servir le groupe avec ses capacités et ses qualités personnelles. Le rôle de l'enseignant doit être également de lui permettre d'explorer des choses qui lui sont étrangères et de l'ouvrir à des choses inhabituelles.

- Le cours individuel

Le cours individuel prend également place dans mon enseignement selon les besoins et les demandes des élèves. En effet, il peut constituer une alternative intéressante au cours collectif afin d'individualiser un enseignement à certains moments du parcours de l'élève.

Il peut correspondre plus particulièrement à certains élèves ayant, plus que les autres, besoin d'être dans un face à face avec leur professeur plus rassurant pour apprendre.

Il me semble important de pouvoir proposer également un dispositif permettant de personnaliser un enseignement, de l'adapter à un individu selon son rythme et sa personnalité. La prise en compte du projet de chacun, son attente personnelle dans l'apprentissage, ses souhaits propres participent à son épanouissement. L'opportunité qui nous est offerte de travailler avec un élève pendant plusieurs années, nous permet de mieux cerner sa personnalité et de s'y adapter. Nous grandissons ensemble dans cet enseignement. Ma façon de m'exprimer avec un élève jeune évoluera avec ce même élève adolescent et changera à nouveau quand il sera un jeune adulte.

## 2- Autoévaluation de l'élève

Il me paraît indispensable, pour la construction de chacun, de mettre en œuvre un système dans lequel les élèves participent pleinement et par là même qu'il soit au centre du dispositif d'évaluation. Pour cela, il faut faire de l'évaluation quelque chose de constructif et qui participe à son développement éducatif et musical. Il s'agit de faire en sorte que les élèves soient en mesure de prendre de la distance par rapport à leur pratique et qu'ils puissent porter un regard analytique. Pour cela, le pédagogue peut mettre en place des situations dans lesquelles les élèves sont confrontés à des défis, des énigmes qu'ils doivent résoudre. Ainsi, l'enseignant, en mettant les élèves en face d'un obstacle surmontable leur permet d'interroger leurs représentations et de les faire évoluer. L'aide de l'enseignant est alors de mise pour permettre de guider et de situer avec l'élève, grâce à la verbalisation :

- le champ de ses compétences afin qu'il puisse prendre appui sur ce qu'il connaît déjà, il y a donc un réinvestissement des connaissances.
- comment il peut effectuer la tâche. Nous pouvons alors cheminer avec lui sur les différentes possibilités et stratégies et les expérimenter. Nous pouvons alors appliquer le principe d'essai/ erreur.
- un bilan retraçant les étapes précédentes et permettant d'évaluer comment les obstacles ont été franchis.

Il s'agit donc de proposer une construction des savoirs à travers des situations de recherche qui peuvent prendre place à la fois dans le cours individuel et dans le cours collectif.

## Chapitre II : Le rôle de l'enseignant

### 1) Mon identité professionnelle

Les identités du professeur et de l'élève sont en interaction l'une avec l'autre, elles contribuent donc à la construction et à l'évolution de chacune d'elle par cette enrichissement réciproque. J'aimerais entretenir une activité musicale abondante qui servirait d'exemple aux élèves que l'on incite à monter sur scène. L'activité musicale de l'enseignant nourrit un enseignement riche de vécu d'interprète, de chambriste, de musicien confronté à la scène, à l'exposition de soi, seul ou avec un groupe de musiciens. L'équipe pédagogique peut permettre une activité de concerts et de projets artistiques à la fois riches et variés participant ainsi à l'émulation de l'établissement ainsi qu'à travers des projets de médiation divers en dehors de l'école, participant par la même à la vie culturelle de la commune et de la région.

### 2) Mes objectifs

- Faire que les élèves construisent des compétences multiples : élève à la fois compositeur, arrangeur, improvisateur, interprète chef d'orchestre : capable de parler plusieurs langages musicaux.
- Développer les compétences transversales
- Ouverture culturelle et rôle éducatif : socialisation sollicitation de l'expression de soi
- Amener les élèves à l'autonomie afin de faire d'eux des musiciens amateurs impliqués dans la vie musicale et artistique de la commune

### 3) Les moyens

- Les modes de transmission écrite : les différents langages

Le répertoire de la flûte est un répertoire large et riche. La familiarisation avec l'écriture musicale, le codage musical, ainsi que toute indication (nuances, articulations, indications d'expression) met les élèves en lien avec ce répertoire et leur permet de pouvoir naviguer d'une esthétique à l'autre. Musique contemporaine.

D'autre part, la connaissance du codage musical permet de savoir déchiffrer une partition, elle permet l'autonomie face à celle-ci mais également de pouvoir retranscrire par écrit une musique entendue ou de composer en étant capable de retranscrire une idée musicale.

Les élèves, dont je sollicite la créativité, ont le désir de pouvoir codifier sur le papier ce qu'ils imaginent pour le reproduire facilement. Le jeune débutant, même s'il n'a pas encore tous les codes, peut être incité à l'improvisation ludique qu'il s'agira de mettre par écrit afin d'aborder les différents codages et, petit à petit, nous lui ferons découvrir les compositions d'autres créateurs contemporains. Il est primordial, à mon sens, d'éduquer leur oreille et leur sensibilité à recevoir les informations musicales et esthétiques les plus variées, et ne pas se limiter à la seule loi de la musique tonale. Je tiens à familiariser les élèves, dès le début de leur formation, à des mélodies et harmonies plus libres ainsi qu'aux modes de jeu contemporain. Nous ne pouvons passer à côté du répertoire riche du XXème siècle, les œuvres contemporaines pour la flûte nous offrent une très grande possibilité d'apprentissages et de découvertes de tous les sons de l'instrument dès le premier cycle. Mon intérêt personnel pour ces œuvres m'invite à faire partager ce plaisir à mes élèves.

- o Les modes de transmission orale

L'oralité sollicite la perception auditive. Par le processus de variabilité, l'élève prend conscience de l'intérêt de sa propre écoute. En effet, ce que l'élève à retranscrit différemment va nous permettre d'analyser nos différences, de les confronter et d'être capable de le verbaliser, et de mémoriser des sons et des rythmes. Grâce à cette méthode, en l'utilisant régulièrement parallèlement à l'évolution de l'élève, à terme, il doit être capable de reproduire à la demande et uniquement grâce à la reconnaissance auditive, ce qu'il entend. Ce procédé relève à nouveau de l'échange, du dialogue.

Cette méthode sert également au travail de mémorisation. Le travail sans pupitre permet à l'élève d'être détaché de cet objet, barrière au son auquel ils sont trop souvent attachés, ainsi qu'à leur partition, et leur donne l'occasion de se redresser, de regarder autour d'eux, de prendre conscience de l'espace et de leur corps. L'étendue des apports de l'oralité est vaste et variée, elle permet d'utiliser le répertoire des savoirs et des aptitudes dans des contextes musicaux multiples :

- compétences d'écoute, de mémorisation et de relevé
- capacité de perception et d'imitation
- compétences rythmiques : vision globale de la pulsation
- compréhension linéaire et cyclique de la mélodie
- compréhension de l'harmonie
- utiliser son instrument avec aisance et assurance
- conscience de sa présence physique
- conscience de la communication
- conscience concernant la reconnaissance et les changements de caractères et d'atmosphère

- Développement de la créativité

Initier les élèves à la créativité est pour moi très important et doit venir compléter l'utilisation des différents supports et moyens. « La musique la plus à même d'intéresser le débutant est certainement la sienne » dit Pierre-Yves Artaud. C'est pourquoi, il est primordial pour moi de susciter une musique fondée sur l'imagination et la créativité. Pour cela, j'inclus des moments d'improvisation qui peuvent être autour de la musique contemporaine et de la forme ouverte, de la musique traditionnelle en incitant les élèves à la variation (rythmique, mélodique, ornementale, de caractères...), de la musique jazz, ou encore d'improvisations libres. Par ce biais, les élèves peuvent être initiés à la composition. En effet, nous pouvons leur demander d'écrire des variations d'un air appris en cours ou d'écrire leurs propres phrases à partir d'une mélodie jazz ou de modes de jeu contemporains.

Tout cela dans le but d'intéresser le jeune musicien à sa propre musique, à stimuler son imagination, libérer sa créativité, affirmer sa personnalité à travers la construction d'un discours musical.

J'y vois également le fait de pouvoir permettre aux élèves de développer une oreille harmonique. Nous retrouvons ici le bienfondé de la pratique collective afin de découvrir des techniques musicales qui ne nous auraient pas été possible d'explorer, ou plus difficilement, seul. La maîtrise de la sensation de la pulsation peut se faire également par le biais de l'improvisation.

- Immersion dans l'univers musical

L'élève doit trouver également dans la salle de cours tout ce qui pourra lui permettre de se plonger et d'écouter de la musique. Discographie, affiches de concerts, affiche de stages et de master-classes peuvent être à sa disposition. L'inviter à s'inscrire dans une médiathèque pour lui expliquer que les CD sont disponibles gratuitement afin d'éviter un investissement onéreux pour la famille. L'inciter à participer à des "sorties concerts" organisées par l'établissement, la commune, la région ou desquelles je serai à l'origine, avec accompagnement de

l'un des parents, pour susciter la curiosité du monde artistique et culturel. Nous devons faire découvrir et partager le patrimoine musical. Nous pouvons monter des projets qui nous font sortir de notre propre structure, aller à la rencontre des autres établissements, voir des expositions, participer à des master-classes et des stages, des échanges avec les écoles.

- Auditions, concerts, spectacles

Il est important de mettre en place, au sein de ma classe et de l'établissement, des situations de manifestations publiques afin de pouvoir diffuser un travail réalisé et les activités de l'école dans la cité.

Le concert est l'occasion de communiquer aux autres, de forger un lien entre la pratique instrumentale des élèves, la pratique collective et les auditeurs.

La scène est un endroit privilégié de partage et favorise l'exposition de soi face à un public.

La pratique publique peut prendre différentes formes. Nous pouvons alterner entre des manifestations brèves favorisant une familiarisation à l'exposition de soi, et des projets plus lourds. Ces différentes situations ont, à mon sens, toute leur place dans un enseignement qui se veut fédérateur. Il m'arrive de faire des concerts dont le public est constitué des élèves de la classe de flûte autour d'un compositeur, d'un thème. Il est important de faire naître un esprit de classe, mais également un esprit d'équipe au sein de l'établissement et de faire comprendre aux élèves qu'ils appartiennent à un groupe, à une communauté qu'est celle de l'école de musique. La participation de tous dans un projet commun constitue une fierté et une motivation pour chacun.

#### 4- D'autres pédagogies

Proposer des travaux libres, des exposés, des recherches à faire seul qu'il faudra confronter aux recherches des autres afin de développer des compétences transversales, c'est-à-dire la capacité de prendre des décisions, la capacité à s'exprimer, à faire des recherches personnelles dans le but d'offrir aux élèves un développement dépassant l'apprentissage de la musique. Pour cela, nous pouvons imaginer, par exemple, de demander aux élèves de faire un exposé sur l'histoire de la flûte, son évolution à travers le temps lors d'une évaluation en cours d'année ou lors d'une audition de classe. Ce travail peut se finaliser par une exposition iconographique ou orale.

La dynamique de groupe qui régit une classe et un établissement au sein d'une équipe pédagogique permet de pouvoir créer des projets. Nous pouvons nous servir de cette dynamique pour définir des projets et des objectifs et découvrir les moyens de les mettre en œuvre et ensuite d'évaluer sa propre production. Il s'agit d'unir et de fédérer des membres autour d'une œuvre, d'un travail, d'une production commune alors source de mise en œuvre d'apprentissages tout au long de l'élaboration et d'émulation pour chacun des membres ainsi que pour l'ensemble des participants, élèves comme enseignants.

Nous ne devons pas perdre de vue que l'élève doit rester le centre de notre pédagogie. Il faut pouvoir nourrir ses interrogations, et également les susciter, générer chez lui des questionnements auxquels nous allons tenter de répondre ensemble. Pour se faire, il est important de montrer à l'élève que nous partageons le même monde culturel, les mêmes intérêts.

La pratique instrumentale implique nécessairement une prise de conscience de son corps. La musique peut s'apparenter à la pratique d'un sport ou d'une danse, le corps à une place prépondérante, et ne peut être dissocié de l'intellect. Cela ajoute à l'imprégnation presque physique de l'enseignement.

#### 4) Modes d'évaluation (individualisation de l'évaluation)

L'évaluation du parcours d'un élève me semble nécessaire afin qu'elle serve de repère par rapport aux évolutions. Elle doit servir de point d'appui, pour l'enseignant comme pour l'élève afin de permettre un suivi de son parcours. A mon sens, la pertinence de l'évaluation se fait lorsque l'élève y est impliqué et qu'elle participe à sa formation afin qu'il puisse porter un regard sur ses évolutions et ses progressions. Les objectifs doivent donc être définis avec lui. Evaluer si ces objectifs ont été atteints peut se faire selon différents modes d'évaluation. L'évaluation doit se concevoir en fonction de ces objectifs et en fonction des orientations pédagogiques de l'enseignant.

## **Conclusion**

Afin de prendre en compte ma mission au sein d'un établissement public, rayonnant sur un territoire, l'enseignement de la musique nécessite, à mon sens, une évolution vers une ouverture à tous.

Je souhaite qu'à travers mon projet pédagogique soit transmis des valeurs d'ouverture aux autres nourri de rencontres et d'échanges, sources d'enrichissement pour tous. L'émulation et la dynamique que je souhaite centrales dans mon enseignement participeront à la motivation de chacun afin de pouvoir les aider à devenir des musiciens épanouis.

Pour cela, la prise en compte d'un individu à par entière, dans sa globalité, le décloisonnement des disciplines, les multiples projets, la transmission d'un patrimoine artistique, l'ouverture culturelle sont les notions fondamentales que je développerai au mieux dans mon enseignement.